

« Résister est un verbe qui se conjugue au présent » Lucie Aubrac

De la fin de la Mobilité...

L'été aura été marqué par l'annonce pour notre administration de 2300 suppressions d'emplois, de la continuation du gel de nos rémunérations et d'attaques sur nos carrières.

Dans cette actualité morose, seule l'annonce de l'abrogation du décret du 12 novembre 2010 contenant les mesures d'application de la Loi sur la mobilité est un signe favorable envers les agents de la Fonction Publique et de notre administration.

Solidaires Finances Publiques se réjouit de cet heureux épilogue, mais rappelle que nous le devons d'abord à notre mobilisation depuis 4 ans. Cette victoire est donc celle de la mobilisation, avant que d'être une promesse de campagne...

Il nous faut cependant rester vigilant, car seul le décret est abrogé ; Solidaires Finances Publiques travaille pour l'abrogation de cette loi.

Il est nécessaire de continuer de lutter pour satisfaire nos revendications :

Quid de la revalorisation du point d'indice ? Quid de l'arrêt des suppressions de postes ? Quid de la validation des plans de qualifications ? Quid de la revalorisation des remboursements de frais de déplacement ?

A ce jour nous n'avons pas de réponse positive à ces questions ! **Nous devons rester mobilisés et solidaires.**

Solidaires Finances Publiques interpelle le public et les élus dans le cadre de la campagne «Nos Finances Publiques» pour faire reculer les attaques contre nos missions.

Nos emplois sont socialement utiles et budgétairement rentables. Ils seraient bien mieux utilisés par une politique de redistribution des richesses plutôt qu'une austérité sans fin.

- Pour réaliser nos missions, il faut des moyens.
- Pour améliorer les conditions de travail, il faut des moyens
- Pour lutter contre la fraude fiscale, il faut des moyens
- Pour la justice fiscale, il faut des moyens
- Pour un meilleur service aux usagers, il faut des moyens

**Exigeons ensemble des moyens humains et matériels.
Refusons ensemble la destruction de notre administration**



Action en cours : N'oubliez pas de signer et rendre aux correspondants la « lettre aux élus »

Fusions

Face aux suppressions d'emplois, la direction ne trouve, encore une fois, que la concentration de service pour « gérer » la situation. En fait, cela rend insupportable la situation dans les services.

C'est dans l'air: fusions de secteurs d'assiettes, de SIE, rapprochement de brigades de vérification, suppression de Trésoreries locales...

Les suppressions d'emplois ont évidemment des conséquences sur le bon

exercice des missions et les doctrines d'emplois.

La direction devrait alerter la DG sur le risque de voir nos services disparaître et sur la dégradation des conditions de travail. Au lieu de quoi l'on continue d'appliquer docilement les suppressions d'emplois au prétexte de gains de productivité et d'économie budgétaire. Une gageure à relever ? Non, une fuite en avant, vers un gouffre béant... celui de la fin du service public !

La Fiscalité

Et pendant qu'on rame :

Les premières mesures gouvernementales en matière d'imposition des revenus (IR) et d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) sont désormais connues. Si le débat parlementaire peut désormais modifier ou compléter, le projet de loi de finances dessine néanmoins les premiers contours de l'évolution de la politique fiscale.

Les enseignements généraux que l'on peut tirer du volet « fiscal » de ce projet de loi de finances sont les suivants :

- les recettes tirées des mesures nouvelles sont très majoritairement ciblées sur les ménages aisés (tranche à 45%, alignement de la fiscalité des revenus du travail sur celle du capital) et sur les grandes entreprises (niche « Copé » rabotée, déduction des intérêts d'emprunt limités),
- une minorité de ces recettes pèseront sur les classes aisées mais également sur les classes moyennes et les classes moyennes supérieures (gel du barème de l'impôt sur le revenu voire abaissement des effets du quotient familial),
- il subsiste des interrogations sur l'efficacité de l'abaissement du plafonnement des niches fiscales,
- des déséquilibres structurels demeurent dans le système fiscal, lequel demeurera peu progressif, le taux marginal à 45% étant inférieur à celui pratiqué dans la plupart des pays européens, tandis que l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) retrouve un niveau inférieur à celui d'avant réforme de 2011.

Notre organisation syndicale porte de nombreuses propositions en matière de fiscalité. L'une d'elles consiste à revoir l'ensemble des niches fiscales. L'empilement des niches fiscales s'est traduit par un système fiscal complexe, instable et souvent injuste. Elles sont en général identifiées comme des sources d'injustice fiscale et mettent donc en danger le consentement à l'impôt.

La Cour des comptes et l'administration fiscale (notamment pour le contrôle des conditions permettant de bénéficier d'une « niche ») ont un rôle majeur à jouer, pour peu qu'on leur donne les moyens. Sur ce point, il importe de préciser que la question des moyens de l'administration ne peut être déconnectée de celle d'une réforme fiscale. La meilleure des réformes ne donnera rien si les contribuables ne sont pas informés, si l'impôt n'est pas bien géré, contrôlé et recouvré, si les collectivités locales ne sont pas bien conseillées, si la dépense publique n'est pas bien gérée... De ce point de vue, un renforcement des moyens humains, matériels et juridiques de l'administration fiscale est indispensable.

Placer l'humain au coeur de nos revendications

Protéger les agents

La protection des agents de l'Etat commence par la réhabilitation de l'action publique et la reconnaissance de tous ceux qui la servent. Solidaires Finances Publiques affirme que la santé et la sécurité des agents doivent être garanties dans le cadre de l'activité professionnelle.

Solidaires Finances Publiques exige de l'administration qu'elle mette en œuvre tous les moyens de prévention adaptés dans tous les cas où les agents sont exposés à un risque.

Cette obligation implique l'information des agents de tous leurs droits. Les obligations déontologiques ont fait l'objet de formations obligatoires. L'information des agents sur leurs droits doit être aussi obligatoire, forte et complète.

Solidaires Finances Publiques agira pour que chaque fait, incident, accident ou agression soit recensé, reconnu et pris en charge par l'administration dans tous ses aspects humains, organisationnels et juridiques. Dans notre département, nous avons recensé un certain nombre de cas pour lesquels l'administration n'a pas rempli ces obligations.

Dans le contexte économique tendu, nous ne pouvons que nous attendre à une multiplication des agressions externes voire internes. L'administration doit prendre toute sa part dans l'action judiciaire et en réparation. **Ce n'est pas aux agents d'assumer seuls le poids et le risque des actions en recours**, l'administration doit dans tous les cas porter plainte en cas d'agression ou de menaces.

Solidaires Finances Publiques demande que la reconnaissance de l'imputabilité des accidents de service et des maladies professionnelles soit alignée sur les règles appliquées au secteur privé.

C'est ainsi que dans le 56, une enquête est diligentée par le CHS CT dans un SIP, suite à une demande de reconnaissance de maladie professionnelle. Ce nouvel outil mis à notre disposition doit servir à endiguer l'épidémie de souffrances au travail : pour ceux qui craquent autant que pour ceux qui tiennent (pour le moment !)

Notre organisation syndicale, veut mettre tout en œuvre pour combattre les résultats nuisibles des politiques de réorganisation - restructuration déclinées en local, et pour que la dignité, l'intégrité physique et mentale, et la santé des agents soient respectées.

Contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire la solution est collective et non pas individuelle.

Débattre du travail pour le transformer

Solidaires Finances Publiques exige que les agents de la DGFIP aient un droit d'expression collective sur les conditions de travail (tel que prévu par les lois Auroux) pour débattre des dysfonctionnements liés à l'organisation du travail et qui peuvent être à l'origine des situations de mal être au travail, pour dégager des pistes et des moyens pour transformer les organisations du travail et améliorer les conditions de vie au travail. Les espaces de dialogue, à condition d'être formalisés, laissés à la seule initiative des agents et d'y donner des suites concrètes peuvent être une piste pour avancer sur cette voie.

Solidaires Finances Publiques dénonce les démarches telles que la réingénierie des processus, les organigrammes fonctionnels et les guides de procédures qui ne visent qu'à réduire l'autonomie des personnels à agir sur leurs conditions réelles de travail.

Solidaires Finances Publiques exige l'arrêt des certifications et de tous les indicateurs et dispositifs normatifs.

Solidaires Finances Publiques exige :

- le remplacement du pilotage par indicateurs par un réel dialogue professionnel,
- une amélioration significative de la compatibilité, de la cohérence, de l'ergonomie et de l'adéquation aux besoins des personnels des applications et outils informatiques,
- l'arrêt des instruments normatifs de flicage,
- la redéfinition du rôle et de la conception de l'encadrement notamment par la mise en œuvre d'un vrai soutien technique et professionnel,
- l'arrêt immédiat des mécanismes d'individualisation pour la reconstruction des collectifs de travail.



Le scannage dégage !

Les départements expérimentateurs ont appris l'arrêt de l'opération de scannage des 2042...

Notre administration souffre depuis des années et des années des réformes et autres changements structurels menés au pas de charge, sans concertation et sans autre ligne directrice que la pensée d'une mouvance technocratique qui ne se soucie guère du bien commun...

Corrélativement nous nous battons pour que tout projet soit une avancée pour les personnels et non une usine à gaz dont le but principal est de supprimer et encore supprimer la présence de l'humain...

Alors ils veulent aller si vite ces penseurs émérites qu'ils se plantent régulièrement, mais leur zèle frétille en permanence et gageons que cette dernière expérience qui vient de dégager par la grande porte reviendra...par la fenêtre. Ainsi, le célèbre GAIA qui fait l'unanimité contre lui est réapparu tambour battant après avoir été placé quelques temps aux oubliettes...

Alors oui, pour l'instant, le scannage dégage...

Solidaires 56 : Budget : priorité à l'éducation l'austérité !

Point sur notre inter-professionnel.

Nos camarades de Sud-éducation dénoncent l'opération de communication du gouvernement qui affiche une priorité à l'éducation !!!

Ministère prioritaire ? Vous avez dit ?

80.000 postes supprimés en 5 ans !

8.800 re-crétations attendues !

On est loin de la reconstruction du service public d'éducation promis.

« Il y a une guerre des classes c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre et nous sommes en train de la gagner »

Nous avons été nombreux à découvrir, avec stupeur, sidération, atterroiement ou colère cette épigraphe de l'ouvrage des sociologues Pinçon Charlot « Le Président des riches », propos qui sont attribués à Warren Buffet, l'un des hommes les plus riches du monde.



Section Solidaires finances publiques 56 - 13 Ave St Symphorien - 56020 VANNES CEDEX

Le comité de rédaction